

Réf : 4COLGUPA0120

Année scolaire 2020/2021

POUR BIEN DEMARRER L'ANNÉE SCOLAIRE

Vérifiez la composition du colis

Vous venez de recevoir le colis contenant l'intégralité de vos cours pour l'année scolaire. Vérifiez dès à présent qu'il ne manque rien dans le colis à l'aide du bordereau de livraison.

En cas d'anomalie, prévenez sans attendre votre conseiller en vous connectant à CNED 360.

Vérifiez que vous avez reçu votre attestation d'inscription

Vous avez reçu ou allez recevoir un courrier qui contient votre attestation d'inscription, des étiquettes code-barres pour identifier les envois de devoirs, la liste des manuels scolaires, les modalités de contact du service de tutorat. Ces documents sont essentiels au bon déroulement de votre parcours scolaire.

Connectez-vous à CNED , l'espace de formation en ligne

Munissez-vous de vos identifiants de connexion, réceptionnés par messagerie électronique et par courrier postal et rendez-vous sur www.cned.fr, rubrique « Espace inscrit ».

Vous accédez à votre tableau de bord ainsi qu'à l'ensemble des services qui composent votre formation : cours, évaluations, tutorats disciplinaires, ressources complémentaires.

- Vous déposez vos devoirs à votre professeur qui les corrige en ligne.
- Vous êtes informé(e) tout au long de votre formation.
- Vous entrez en contact avec votre conseiller CNED qui répond à vos demandes.
- Vous recevez et consultez l'ensemble des documents liés au suivi de votre formation.
- Vous échangez avec les autres élèves via le forum.

Les contenus pédagogiques

Les cours sont disponibles en PDF. De plus en plus de ressources interactives vous sont proposées sur la plateforme de formation CNED 360.

Vos livrets « Les Essentiels » de Mathématiques et de Français, fournis en 5^e, sont à conserver pour tout le cycle 4 (cycle des approfondissements 5^e, 4^e, 3^e).

Vous bénéficiez également de livrets de cours imprimés, généralement en noir et blanc. Les cours en version couleur sont consultables et téléchargeables en ligne.

Organisez votre travail

Vous disposez d'un calendrier de travail (remise des devoirs). Respectez-le et travaillez chaque jour. Si vous ne comprenez pas une notion, un exercice, posez la question au professeur tuteur de la matière concernée, par téléphone lors des permanences de tutorat ou par internet via CNED 360, rubrique « Échanges ».



Envoyez les devoirs en utilisant CNED 360

Connectez-vous à CNED 360, onglet « Formations », rubrique « Dépôt des devoirs ». Vous aurez à disposition des modèles de copies numériques, rubrique « Indispensables », que vous pourrez compléter avec votre logiciel de traitement de texte.

En cas d'impossibilité d'envoi numérique, envoyez les devoirs écrits, en utilisant **les copies jointes à votre colis**, par voie postale à l'adresse suivante : CNED – Site de Rouen - CS 60288 - 76137 MONT-SAINT-AIGNAN CEDEX.

Les devoirs à réaliser obligatoirement en ligne :

Soyez vigilants, certains devoirs sont à correction automatisée (constitués de Questionnaires à Choix Multiples) : **vous devez les réaliser en ligne**, ils sont corrigés instantanément et votre résultat apparaît automatiquement dans votre relevé de notes. Même s'ils vous sont présentés - pour information - dans certains livrets papier, leur réalisation ne nécessite aucune copie ni aucun support papier d'aucune sorte.

D'autres devoirs, en particulier en langues vivantes, sont oraux ou bien « mixtes » (ils comprennent une partie écrite et une partie orale, à rendre simultanément). **Ces devoirs sont obligatoirement à déposer en ligne.**

Contactez l'équipe pédagogique du CNED

L'équipe pédagogique du CNED vous accompagne tout au long de votre scolarité. Elle est composée de professeurs correcteurs, de tuteurs et de conseillers de scolarité.

Le conseiller de scolarité du CNED suit votre parcours et vos progrès. Il vous aide à vous organiser et vous informe de toute l'actualité concernant votre formation. Il vérifie que vous avez rendu l'ensemble de vos devoirs, vous aide le cas échéant à planifier votre travail. Le conseiller de scolarité est également votre contact pour les questions relatives à l'orientation en fin d'année.

Attention, pour les élèves inscrits en classe réglementée, le CNED est tenu d'informer la direction académique ou l'ambassade de France (pour les élèves résidant à l'étranger) d'un manque éventuel d'assiduité.

